

SÉRIE THÉMATIQUE La majorité invisible

Cette série thématique s'intéresse aux lacunes en matière de connaissances et de données sur la relation entre déplacements internes, mouvements transfrontaliers et mouvements de retour.



LE CONTINUUM DU DÉPLACEMENT

Programme de recherche et appel à partenaires

NOVEMBRE 2017

Limiter l'assistance aux personnes en difficulté en fonction de lignes sur une carte révélerait un grand manque d'humanité. Notre travail répond à un besoin d'humanité et celle-ci n'a pas de frontières... Personne ne doit être laissé pour compte. Voilà l'engagement mondial pris par l'Agenda 2030 pour le développement durable et par l'Agenda pour l'humanité. Il ne peut y avoir de développement durable si on oublie les plus de 40 millions de déplacés internes.

- Lettre ouverte de Stephen O'Brien, coordinateur des secours d'urgence de l'ONU, et cosignataires¹, septembre 2016

Au cours des dernières années, les médias occidentaux ont été envahis d'images et d'histoires déchirantes de réfugiés, de demandeurs d'asile et de migrants qui risquent leur vie – et dans des milliers de cas périssent – lors de dangereux déplacements sur terre et en mer. La couverture médiatique de leur calvaire a sensibilisé l'opinion publique au chaos lointain et à la souffrance humaine, et a donné naissance, à juste titre, à des accords politiques historiques comme la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants² de septembre 2016.

En ces temps de solidarité fragile, il est bien sûr important que l'attention mondiale se porte sur les personnes forcées ou sans autre option que de fuir leur pays. Toujours est-il qu'elle contraste vivement avec la couverture médiatique limitée accordée aux millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Alors que les efforts politiques vont au renforcement des frontières, ce qui se passe à l'intérieur des frontières risque bien de recevoir de moins en moins d'attention. Ceci a des implications significatives et parfois fatales non seulement pour les réfugiés et migrants en transit ou de retour, mais aussi pour ceux qui restent dans leur pays.

L'immense majorité des personnes qui fuient leur foyer pour échapper à un conflit, à la violence ou aux catastrophes natur-

elles ne franchissent pas de frontières internationales. Au cours des dernières années, le nombre total de déplacés internes par les conflits et la violence dans le monde a atteint près du double du nombre de réfugiés, et depuis 20 ans l'écart entre ces deux groupes se creuse³. Sur les 65 millions de déplacés de force dans le monde aujourd'hui, 40 millions – soit plus de six personnes sur dix – sont des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, ou personnes déplacés internes⁴. Les raisons de leur fuite sont les mêmes que celles des réfugiés, mais à ne pas traverser de frontières leur situation est quasiment oubliée. Elles constituent la majorité invisible des personnes déplacées⁵.

La relation entre déplacements internes et mouvements de migrants et réfugiés est encore mal comprise, mais deux hypothèses peuvent être formulées. La première est que de nombreux réfugiés – si ce n'est la plupart – ont été des déplacés internes avant de franchir une frontière internationale, même s'ils ne l'ont été que pour une courte période ou en transit ; la deuxième est que les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont en première ligne pour devenir des réfugiés ou des migrants⁶.

De nombreux faits empiriques appuient ces hypothèses mais les données disponibles actuellement ne permettent pas de déterminer la proportion de déplacés internes parmi les personnes qui fuient à l'étranger ou émigrent, ni celle des réfugiés et migrants qui se retrouvent en situation de déplacement interne lorsqu'ils retournent dans leur pays. Par ailleurs, nous comprenons encore mal les processus qui conduisent les personnes déplacées internes à quitter leur pays, et les vulnérabilités qui concourent à un déplacement prolongé ou à un mouvement secondaire lors du retour au pays d'origine. Ce sont des lacunes majeures dans le champ des connaissances.

À ce stade, il est essentiel de créer une base de données factuelles qui apporte une meilleure compréhension quantitative et qualitative du continuum de déplacement au niveau global, depuis les facteurs de mouvements secondaires trans-



La gare de Dhobley Way en Somalie, bourdonnante d'activité : les rapatriés doivent s'inscrire avant de pouvoir poursuivre leur route vers leur destination finale. Photo : NRC, 2016

frontaliers jusqu'aux processus de retour. Cette compréhension améliorée permettrait aux gouvernements, aux décideurs politiques et aux intervenants sur le terrain de mieux subvenir aux besoins immédiats des personnes déplacées en termes de protection et d'assistance, à leurs points de départ, de transit et d'arrivée. En retour, ceci pourrait renforcer les approches systématiques en matière de préparation et d'intervention, et permettre de s'attaquer aux problèmes politiques et de développement à long terme que posent les déplacements internes prolongés non résolus.

Au cours des prochaines années, l'IDMC (Observatoire des situations de déplacements internes) s'emploiera à combler ces lacunes par un travail d'observation, de recherche et de politique. Ce document présente le programme thématique que nous envisageons. Il fournit également une liste d'études de cas potentielles et de partenaires actuels ou souhaités. Pour entreprendre cette immense tâche, nous avons besoin de toutes les données, de toutes les informations et de tout le soutien que les communautés affectées, les agences internationales, les ONG, les institutions universitaires et les gouvernements sont disposés à fournir. Les objectifs décrits dans ce document sont également tributaires de l'obtention d'un soutien financier suffisant.

LE CONTINUUM DU DÉPLACEMENT

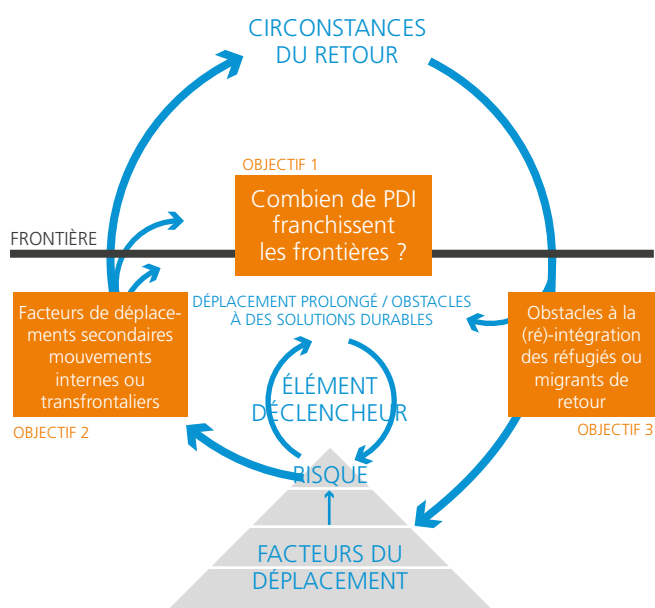
Les déplacés ont tous une histoire différente. Certains quittent leur foyer sans préavis ou presque pour fuir une attaque ou une catastrophe imminente et emportent seulement ce qu'ils peuvent transporter. D'autres sont au courant de l'approche d'une crise et ont plus de temps pour préparer leur fuite. Une fois qu'ils ont été forcés de quitter leur domicile et sont devenus *de facto* déplacés internes, nombreux sont ceux qui doivent fuir à nouveau, que ce soit vers un quartier voisin ou plus loin.

Certains se retrouvent engagés dans des déplacements cycliques internes ou transfrontaliers et reviennent périodiquement chez eux pour surveiller leurs biens ou leurs terres. D'autres abandonnent leurs espoirs de paix ou de reconstruction : ils s'enfuient plus loin et cherchent refuge à l'étranger, souvent encouragés par leur famille, leurs amis ou des compatriotes qui ont fait le même voyage. Certains de ces mouvements se produisent en masse, mais dans de nombreux cas les personnes partent seules ou en petits groupes, ce qui les rend leur détection encore plus difficile.

Le retour au pays d'origine d'une personne qui a fui au-delà de ses frontières peut se faire de nombreuses manières. Les modalités de retour – expulsion ou retour volontaire, voyage en règle ou sans papiers – ont un impact significatif sur les chances de réintégration durable dans le pays d'origine. Qu'une personne revienne de l'étranger ou d'une autre région de son pays, trouver une solution durable à son déplacement est un processus graduel et souvent à long terme qui suppose la suppression des obstacles à sa (ré)-intégration.

Ce processus implique de réduire les besoins, les risques et les vulnérabilités causés par le déplacement forcé. De nombreux réfugiés qui rentrent chez eux se retrouvent de fait en situation de déplacement interne s'ils ne peuvent pas retourner chez eux ou se réintégrer durablement ailleurs. D'autres se retrouvent en situation de déplacement interne secondaire s'ils sont forcés de fuir à nouveau.

Depuis la fuite initiale jusqu'à la sortie du cycle de déplacement, les personnes forcées de quitter leur foyer ont, à différents points du continuum, des besoins, des risques et des vulnérabilités différents (voir graphique 1). Afin de renforcer leur résilience, il est nécessaire de combiner les efforts des gouvernements aux niveaux national, infranational et local, des agences internationales humanitaires et de développement, des déplacés internes eux-mêmes, des communautés locales, de la société civile, du secteur privé et des organisations de défense de la paix, de la sécurité et des droits humains. Une compréhension plus complète de la relation entre déplacements internes et mouvements transfrontaliers est essentielle pour que décideurs politiques et donateurs soient en mesure d'identifier lesquels de ces acteurs doivent être mobilisés et à quel moment.



L'APPROCHE DE L'IDMC

En 2017, l'IDMC s'est engagé sur une approche plus systématique de la compréhension du continuum du déplacement et a amplifié ses efforts d'observation et de recherche afin d'analyser la relation entre déplacements internes, mouvements transfrontaliers et retours. Un certain nombre de questions doivent être résolues afin que les gouvernements, les décideurs politiques, les agences humanitaires et de développement, et les autres acteurs puissent subvenir aux besoins de tous les déplacés de force, qu'ils fuient à l'intérieur ou à l'extérieur de leurs frontières. Pour ce faire, nous avons développé un programme thématique autour de trois objectifs d'observation et de recherche.

OBJECTIF 1 : CONSTRUIRE UN ENSEMBLE COMMUN DE DONNÉES ENGLOBANT LES DÉPLACEMENTS INTERNES, LES MIGRATIONS ET LES FLUX DE RÉFUGIÉS

Il est nécessaire d'améliorer la collecte de données quantitatives sur les mouvements internes et transfrontaliers. La première étape vers la construction d'un ensemble complet de données consiste à adopter un modèle commun qui définit et comptabilise tous les stocks et flux pertinents. Ce n'est qu'en adoptant un modèle commun de données que nous pourrions évaluer combien de personnes déplacées internes finissent par quitter leur pays, combien de réfugiés et de migrants deviennent déplacés internes à leur retour, et où et quand ces phénomènes se produisent. L'adoption d'une approche commune de collecte de données aidera également à identifier le nombre de personnes qui disparaissent avant ou après avoir franchi une frontière internationale.

Les ensembles de données sur les déplacés internes, migrants, réfugiés et demandeurs d'asile doivent être harmonisés et interopérables. Il est également important que les données soient collectées selon des définitions, des normes et des méthodes complémentaires qui soient systématiquement appliquées. Les professionnels en charge de la collecte de données doivent s'efforcer de collecter et participer à des exercices de profilage de manière régulière et collaborative, et d'observer les situations et trajectoires individuelles, y compris par-delà des frontières, sur de plus longues échéances.

Questions clés :

- | Quelle proportion de réfugiés, de demandeurs d'asile et de migrants étaient auparavant déplacés internes, et comment cette proportion varie-t-elle selon les pays et les crises ?
- | Quelles sont les modalités et tendances des mouvements secondaires et transfrontaliers, ventilés par lieu, âge, sexe, etc. ?

| Certains types de crise entraînent-ils plus de mouvements transfrontaliers que d'autres et à quel moment les déplacés internes fuient-ils au-delà de leurs frontières ?

| Combien de réfugiés et de migrants deviennent-ils de fait déplacés à leur retour dans leur pays d'origine, ou subissent des déplacements secondaires ?

Pour répondre à ces questions, nous développerons et affinerons plus systématiquement notre méthodologie de saisie de données sur les mouvements transfrontaliers et nous travaillerons avec nos partenaires de collecte de données, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), afin de rendre les systèmes de collecte interopérables. Grâce à des définitions et des normes partagées, nous travaillerons à une base de données mondiale sur les mouvements internes et transfrontaliers.

OBJECTIF 2: SCHÉMATISER LES FACTEURS ET PROCESSUS DES MOUVEMENTS SECONDAIRES TRANSFRONTALIERS

Il est nécessaire de compiler plus de données qualitatives et de parvenir à plus de clarté sur la combinaison des facteurs qui facilitent ou entravent les mouvements secondaires transfrontaliers des personnes déplacées internes. Les données disponibles suggèrent que les facteurs d'attraction et de répulsion qui s'appliquent aux déplacés internes en provenance de zones touchées par un conflit sont similaires à ceux qui s'appliquent aux réfugiés. Il est essentiel de comprendre comment et quand les personnes prennent la décision de fuir à l'étranger et quels sont leurs problèmes les plus graves. Ceci est une condition préalable afin que les intervenants nationaux et internationaux puissent prioriser leurs ressources et apporter un soutien approprié en temps et lieu en cas de besoin.



Après être entrés illégalement au Mexique près de Ciudad Hidalgo afin de rejoindre la frontière américaine, de nombreux migrants d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud poursuivent leur voyage sur le train de marchandises connu sous le nom de « La Bestia », la Bête. Photo : OIM/Keith Dannemiller, avril 2014

Questions clés :

- | Quelles sont les circonstances qui poussent les déplacés internes à franchir une frontière plutôt qu'à chercher la sécurité dans une autre région de leur propre pays ? Quelle importance revêt la proximité d'une frontière accessible et ouverte ?
- | La sécurité physique constitue-t-elle la principale préoccupation des personnes qui fuient à l'étranger ? Si oui, ceci refléterait clairement qu'elles ne sont pas protégées dans leur propre pays.
- | Quelle est l'importance des facteurs socioéconomiques comme les moyens de subsistance, les possibilités d'emploi et l'accès à l'éducation ?
- | Quels autres facteurs d'attraction ou de répulsion mènent-ils à la décision de fuir à l'étranger ?

Grâce à des recherches localisées et empiriques, nous identifierons les facteurs et processus responsables des mouvements secondaires par des analyses systémiques et des modélisations dynamiques des variables environnementales, socioéconomiques, politiques et sécuritaires qui incitent, forcent ou entravent les mouvements au sein du continuum des déplacements. Un tel travail doit être un effort de collaboration entre experts régionaux, intervenants humanitaires, économistes et spécialistes du développement.

Ces analyses seront validées par des données empiriques quantitatives. Elles devront également intégrer des informations qualitatives significatives, comme par exemple des transcriptions d'entrevues anonymes et des données de profilage collectées par les agences à différents points de transit et d'arrivée, qui ne sont pas pour le moment partagées de manière cohérente. Ces exercices doivent être élargis et financés de manière prioritaire et adéquate pour accroître leur portée et permettre une plus large collecte de données sur de plus longues périodes.

| OBJECTIF 3: OBSERVER LES RETOURS TRANSFRONTALIERS ET LE RISQUE DE FUTURS DÉPLACEMENTS PROLONGÉS

Il est nécessaire de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les personnes retournent dans leur pays d'origine, que le retour soit volontaire ou incité par des pressions extérieures, et le risque subséquent d'un déplacement interne *de facto* ou secondaire. Nous avons besoin d'informations sur la proportion de personnes qui retournent dans leur région d'origine et se retrouvent dans des camps de déplacés internes, ou finissent par conclure qu'elles n'ont d'autre choix que de repartir vers leur pays de refuge ou vers un pays tiers.

Afin de mesurer la durabilité des retours et le risque d'un déplacement ou mouvement secondaire, il est essentiel de constituer des analyses contextuelles approfondies sur les conditions dans les zones de retour désignées et sur la capacité

des autorités nationales et locales à subvenir de manière satisfaisante aux besoins des rapatriés.

Questions clés :

- | Quelles étaient les circonstances du retour ? Était-il volontaire, contraint ou forcé (expulsion) ?
- | La possibilité d'obtenir une aide en espèces influence-t-elle la décision de retour et quel impact a-t-elle sur la durabilité ultérieure du retour ?
- | Les rapatriés retournent-ils dans leur région d'origine ou ailleurs, et pourquoi ?
- | Quelles sont les principales opportunités et obstacles que rencontrent les réfugiés et migrants lorsqu'ils retournent dans leur pays d'origine et essaient de s'intégrer durablement sur leur lieu d'installation ?

Nous préconiserons et fournirons une expertise technique aux organismes et aux autorités sur le terrain afin de suivre les trajectoires des rapatriés au fil du temps, pas seulement au moment du retour mais aussi bien plus tard au cours de leur processus d'installation et de réintégration. Pour ce faire, il est nécessaire de recueillir des données sur l'ensemble des critères de référence mentionnés dans le cadre du Comité Permanent Inter-organisations (CPI) pour les solutions durables, de manière systématique, globale, longitudinale, collaborative et interopérable.

Nous devons également parvenir à un consensus sur le fait que si un réfugié ou un migrant de retour dans son pays d'origine se retrouve confronté à des conditions d'insécurité et de précarité et est incapable de s'intégrer durablement sur son lieu d'origine ou ailleurs, il risque de se retrouver en situation de déplacement *de facto* ou secondaire. Il a besoin à ce moment-là d'un ensemble de solutions spécifiquement adaptées aux besoins des personnes déplacées dans le cadre de la protection nationale. Cette réalité exige la mise en place d'une réponse plus intégrée avec des solutions durables afin d'éviter les futurs déplacements.

UN APPEL À PARTENAIRES POUR CONSTRUIRE LA BASE DE DONNÉES

Avec ce programme thématique, nous souhaitons dresser un tableau quantitatif et qualitatif plus complet du continuum des déplacements, depuis les facteurs des mouvements secondaires transfrontaliers jusqu'aux processus de retour. Des études de cas impliqueront des recherches de terrain approfondies, parfois à long terme, menées par des partenaires locaux ; de tels travaux sont déjà en cours en Afghanistan et dans certaines régions d'Amérique centrale. Si nous recevons un soutien financier suffisant, nous mettrons également en place des projets de recherche et de suivi pluriannuels pour collecter des données au Moyen-Orient, en Afrique subsaharienne, en Amérique et en Asie, comme par exemple en Colombie, en

RDC, en Irak, au Nigeria, au Sri Lanka, au Soudan du Sud, au Soudan et en Syrie.

Afin de réaliser ce travail colossal, nous avons établi et continuons d'établir des partenariats avec le HCR, l'OIM, le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Samuel Hall, REACH, le Joint IDP Profiling Service (JIPS) et avec divers organismes universitaires et locaux de recherche. Nous aurons également besoin du soutien d'organisations et d'institutions qui défendent les droits des personnes déplacées, telles que le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits humains des déplacés internes, le NRC, Christian Aid, le Conseil international des Agences Bénévoles (ICVA), Human Rights Watch et ACT Alliance.

Nous invitons également les organisations internationales, les ONG, les institutions universitaires et les gouvernements à apporter leur soutien aux objectifs présentés dans ce document, que ce soit à travers un partenariat ou par un soutien financier.

NOTES

1. CPI, Lettre ouverte du coordinateur des secours d'urgence de l'ONU et cosignataires, La majorité invisible : l'aide aux déplacés internes, septembre 2016, <https://goo.gl/kwQgkt>
2. ONU, Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, A/71/L.1, 3 octobre 2016, <https://refugeesmigrants.un.org/fr/d%C3%A9claration-de-new-york>
3. IDMC, Rapport Mondial sur les déplacements internes (RMDI 2017), <https://goo.gl/4Ks8y9>
4. HCNUR, Tendances mondiales du déplacement forcé 2016, <https://goo.gl/XN1oUy>
5. CPI, Lettre ouverte du coordinateur des secours d'urgence de l'ONU et cosignataires, La majorité invisible : l'aide aux déplacés internes, septembre 2016, <https://goo.gl/kwQgkt>
6. IDMC, Rapport Mondial sur les déplacements internes (RMDI 2017), <https://goo.gl/4Ks8y9>

Photo de couverture: une fille déplacée depuis le Pakistan arrive avec sa famille en Afghanistan, après plusieurs détentions à Khyber Pakhtunkhwa au Pakistan. Photo : NRC/Enayatullah Azad, 2017

Elizabeth J. Rushing
Chercheuse et rédactrice
+41 76 57 82 159
elizabeth.rushing@idmc.ch

IDMC
NRC, 3 rue de Varembe
1202 Genève, Suisse
www.internal-displacement.org
+41 22 552 3600
info@idmc.ch